ADEME Surface Alimentaire Utile et Besoins SAU

Table de Propostions Stevenson

 ChatGPT 5 + Corpus Stevenson Juin 2025

Légende ⚠ point clef à comprendre

En préalable

En 2020, l'ADEME proposait une étude **Empreintes sol énergie carbone de l'alimentation**.

Au delà de son intérêt sur le problème des émissions de C02 émise par la France, l'étude permet de porter un regard sur les ressources agricoles mondiales, leur exploitation et leur distribution.

Comment?

Nous avons **supposé** que les 3 repères sur la consommation de la viande et les surfaces agricoles nécessaires en France étaient **généralisables** aux autres pays. Ceci permet d'opérer des comparaisons sur les **Surfaces Agricoles Utiles** (SAU) dont ont besoin leur pays pour assurer leur autonomie.

Bien entendu, ces repères varient d'un pays à l'autre mais, même avec des différences importantes avec la réalité, ces données permettent de tirer de nombreux enseignements dont **la gravité invite à des investigations urgentes et à la mise en oeuvre de politiques agricoles responsables des équilibres des besoins fondamentaux des populations**. Par exemple, le déficit structurel en ressources alimentaire très important de l'Europe (données sur 11 pays) pour nourrir sa population avec le niveau actuel de protéines animales : elle n'a pas les ressources pour 140 millions de ses habitants. En revanche, la Russie serait excédentaire de 140 millions...

Surface Agricole Utile (SAU)

La Surface Agricole Utile (SAU) est un terme couramment utilisé en agronomie et en géographie rurale pour désigner l'ensemble des terres employées pour des activités agricoles productives. Cela inclut plusieurs types de terres :

1. **Les terres arables** : Des surfaces cultivées ou susceptibles d'être cultivées (céréales, légumes, jachères, etc.). 2. **Les cultures permanentes** : Des terres utilisées pour des cultures qui ne nécessitent pas d'être replantées après chaque récolte, comme les vignobles, les vergers, les oliveraies, etc. 3. **Les prairies permanentes et pâturages** : Des surfaces dédiées à l'élevage du bétail, qui ne sont pas labourées mais servent à la production d'herbe ou d'autres végétations pour la pâture.

Utilité et Importance de la SAU : - **Productivité agricole**: La SAU est un indicateur de la capacité agricole d'un pays ou d'une région. - **Politiques agricoles**: La mesure de la SAU permet aux gouvernements et aux organismes de planification agricole de développer des politiques pour l'usage vertueux et la durabilité des ressources agricoles. - **Comparaisons économiques**: C'est un critère utilisé pour comparer l'usage des terres et la productivité agricole entre différentes régions ou pays.

Autres Infos : - **Taille**: La taille de la SAU peut varier grandement d'un pays à l'autre en fonction de la disponibilité des terres agricoles et de l'intensité des pratiques agricoles. - **Changements**: La SAU peut être modifiée par des changements d'affectation des terres (urbanisation, reforestation, etc.), par des stratégies agricoles (intensification, diversification, etc.), et par des politiques publiques de soutien ou de restriction en matière d'agriculture.

Ainsi, la SAU est un concept clé pour comprendre et analyser le potentiel agricole et les dynamiques rurales d'une région donnée.

L'Étude ADEME

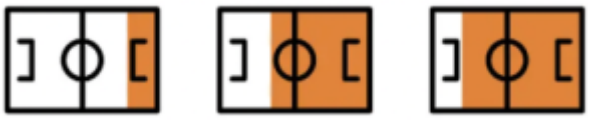
Une présentation très courte de l'étude réalisée par l'ADEME

Alimentation : quelle empreinte sur nos sols ? Présentation très courte

Pour permettre à chacun de faire ses choix alimentaires en toute conscience, une étude de l’ADEME se consacre à l’impact de nos menus, sur le sol notamment, du champ à l’assiette.

Pour les citoyens, l’impact environnemental de l’alimentation évoque plus le poids de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et ses conséquences sur la biodiversité que son « empreinte sol ». La surface mobilisée pour la production des aliments peut pourtant jouer un rôle clé dans les choix des acteurs du système, à commencer par les consommateurs. L’enjeu est énorme, souligne Antoine Pierart, ingénieur au service Forêt, alimentation et bioéconomie de l’ADEME : « Artificialisation, production de biomasse pour l’énergie et les produits biosourcés…

L’articulation des usages des sols est essentielle, alors que 95 % de notre alimentation vient de la terre, que la disponibilité des surfaces de qualité reste contrainte et qu’elles jouent un rôle essentiel dans la préservation des stocks de carbone. » Afin de mesurer cette empreinte sur les sols en fonction des différents régimes alimentaires – plus ou moins riches en protéines animales – et de la localisation de la production des denrées, Antoine Pierart et Sarah Martin ont coordonné l’étude « Empreinte Sol – énergie – GES de l’alimentation » en 2020. Cette enquête approfondie confirme que plus la part de produits d’origine animale est forte dans les menus, plus l’empreinte sol est importante.



Un potentiel de terres libérables.

« On passe ainsi de 4 à 16 mètres carrés par jour et par personne, entre un repas strictement végétal et un autre riche en viande », indique Antoine Pierart. « Rééquilibrer son régime alimentaire libère un potentiel de terres agricoles, afin de faciliter le développement de systèmes moins intensifs, par exemple, ou de relocaliser des productions importées pour favoriser la résilience des territoires », ajoute Sarah Martin. L’objectif serait d’inverser la proportion de protéines animales (2/3 actuellement) et végétales dans l’assiette. L’enquête s’intéresse également à l’empreinte des produits importés.

Une question décisive, elle aussi. Aujourd’hui, sur les 26 millions d’hectares dont la France a besoin pour nourrir sa population, près de 10 millions sont situés à l’étranger pour nos importations. Or,

l’usage de ces terres contribue à la déforestation. Elles représentent autant de réservoirs de biodiversité et de stockage de carbone en moins… La viande totalise 8 % de nos importations en tonnes, mais 40 % des surfaces importées, dont 1,6 million d’hectares pour les tourteaux de soja. Pour préserver nos sols à l’échelle de la planète, il faudrait relocaliser nos impacts, en privilégiant la viande issue d’élevages herbagers français tout en en consommant moins. L’étude évalue également les empreintes en énergie et en émissions de gaz à effet de serre de l’alimentation, différentes de celle du sol.ADEME.

Empreintes sol energie carbone de l'alimentation 2020 Synthese

Empreintes sol energie carbone de l'alimentation 2020 Rapport complet

---

De l'émission de CO2 aux ressources alimentaires nécessaires

Les données de base

La surface agricole utile mobilisée par an : 1300m2 par un végétalien, 4300m2 par un Français moyen (107g par jour), 6000m2 par un gros mangeur de viande (170g par jour).

Attention : dans cette comparaison, la SAU est entièrement consacrée aux produits agricoles alimentaires. Dans la réalité, une part est réservée à la production agricole non alimentaire. (En France 2O% ?)

50 gr/jour de protéines nous sont nécessaires (en moyenne).

Les protéines dans les céréales ne sont pas complètes (variétés des acides aminés. Nécessité d’associer des légumineuses. En France, nous sommes mangeur moyen de viande,

Les conditions de la suffisance alimentaire en France

Si la France est moyenne mangeuse de viande : la surface est juste suffisante pour nourrir sa population.

Si la population française devient entièrement végétarienne : possibilité de nourrir 150 millions de personnes **en plus** de sa population .

Si la France devient grosse mangeuse de viande : importation nécessaire pour nourrir 18 millions de Français.

Etc.

Comprendre, Nutrition

143 2 1

From:
https://www.la-plateforme-stevenson.org/v4/ - **La Plateforme Stevenson**

Permanent link:
https://www.la-plateforme-stevenson.org/v4/connaissance/comprendrepage/ademe_surface_alimentaire_utile_et_besoins_sau

Last update: **2026/06/29 08:40**